



COMPTE RENDU de la 3^{ième} assemblée du comité Femmes et développement régional de la CRÉ Montérégie Est, tenue au centre communautaire intégré de l'Hôtel de ville de McMasterville situé au 255, boul. Constable, à McMasterville, le 2 novembre 2006, à 13 h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTES :

Membres avec droit de vote

Mesdames Martine Lorrain-Cayer, Centre local de développement (CLD) du Haut-Richelieu
Guylaine Maltais, Centre d'aide aux entreprises (CAE) de la Rive-Sud et Fonds IDÉE Montérégie
Marie-Chantal Charette, Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains
Valérie Grégoire, Maison Hina de Saint-Jean-sur-Richelieu
Susie Dubois, Réseau des élues municipales de la Montérégie Est (RÉMME)
Louise Nadeau, Table régionale des Aînés de la Montérégie (TRAM)
Louise Gagnon Lessard, Table régionale des organismes communautaires de la Montérégie (TROC)

Membres sans droit de vote

Mesdames Danielle Guimond, Agence d'Emploi-Québec, CLE de Boucherville et de Brome-Missisquoi
Annie Morin, Conférence régionale des élus (CRÉ) Montérégie Est
Nathalie Ward, Conférence régionale des élus (CRÉ) Montérégie Est
Lyse Frenette, Conseil du statut de la femme (CSF) – Bureau régional de la Montérégie
Odette Ménard, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) -
Direction régionale de la Montérégie Est
Lorraine Bélisle, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (MFACF) – Direction
territoriale Sud
Isabelle Hébert, Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) – Direction régionale de la
Montérégie

ÉTAIENT ABSENTES :

Membres avec droit de vote

Mesdames Estelle Ouimet, Centre d'aide aux entreprises (CAE) Haute-Yamaska et région
Caroline Nantel, Centre local de développement (CLD) du Bas-Richelieu
Fernande Lévesque, Comité condition féminine de la CSN
Carolle Carpentier, Comité condition féminine du Syndicat de la fonction publique (SFPQ)
Corina Bastiani, Comité Femmes et ville de Sorel-Tracy
Kim Cornelissen, Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CREM)
Claire L'Heureux, Coopérative de développement régional (CDR) de la Montérégie
Marie-Claude Lapointe, Loisir et Sport Montérégie
Loose Myriam Alvarado, Maison de la Famille des Maskoutains – Pôle d'immigration des Maskoutains
Nom à venir, Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM)
Patricia Arnold, Regroupement des collèges de la région de la Montérégie
Martine Groulx, Réseau montréalais des organismes non traditionnels (RMONT)
Raymonde Plamondon, Syndicat des agricultrices de Saint-Hyacinthe
Marthe Ortiz, Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM)

Monsieur Luc Martinet, Forum Jeunesse Montérégie Est

Membre sans droit de vote :

Mesdames Caroline Dion, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport - Direction régionale de la Montérégie

1. OUVERTURE

1.1 Ouverture de l'assemblée et mots de bienvenue

Les coprésidentes du comité, mesdames Susie Dubois et Guylaine Maltais, se présentent et souhaitent la bienvenue aux personnes présentes. Madame Dubois agit à titre d'animatrice de la rencontre. Elle procède à l'ouverture à 13 h 35 et demande un tour de table afin que chacune puisse se présenter. Madame Annie Morin, conseillère en développement à la CRÉ Montérégie Est et responsable du dossier Femmes et développement régional, annonce aux membres du comité que le CA de la CRÉ a décidé de lui accorder sa permanence le 20 octobre dernier.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

R-FDR.06/07-09

Il est proposé par Louise Gagnon Lessard, appuyé par Martine Lorrain-Cayer et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Ainsi, l'ordre du jour se lit comme suit :

1. OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de l'assemblée et mots de bienvenue
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du compte rendu de la 2^e assemblée tenue le 7 septembre 2006
- 1.4 Affaires découlant de l'assemblée du 7 septembre 2006

2. FONCTIONNEMENT DU COMITÉ

- 2.1 Membership
- 2.2 Dates des rencontres

3. PLAN D'ACTION FEMMES ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

- 3.1 Adoption par le comité exécutif et par le conseil d'administration de la CRÉ
- 3.2 Modifications et ajouts au plan d'action
- 3.3 Brève présentation de l'organisme Égale-Action

PAUSE

4. ENTENTE SPÉCIFIQUE FEMMES ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL EN MONTÉRÉGIE EST

- 4.1 Rencontre de la CRÉ avec le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine ainsi qu'avec le ministère des Affaires municipales et des Régions
- 4.2 Projet d'entente administrative
- 4.3 Démarche à venir

5. CLÔTURE

- 5.1 Varia
- 5.2 Rappel de la date de la prochaine assemblée
- 5.3 Levée de l'assemblée

Adoptée

1.3 Adoption du compte rendu de la 2^e assemblée tenue le 7 septembre 2006

R-FDR.06/07-10

Il est proposé par Louise Gagnon Lessard, appuyé par Martine Lorrain-Cayer et résolu à l'unanimité d'adopter le compte rendu de la 2^e assemblée tenue le 7 septembre 2006 en considérant la modification suivante : Madame Lyse Frenette est une membre sans droit de vote, celle-ci doit se retrouver dans cette catégorie de membre au point *Présences* (document 1 en annexe).

Adoptée

1.4 Affaires découlant de l'assemblée du 7 septembre 2006

Évolution du dossier de l'égalité au gouvernement du Québec

Madame Lyse Frenette informe que le Secrétariat à la condition féminine a consulté certains groupes nationaux ainsi que les professionnelles des directions centrales des ministères, responsables du dossier de la condition féminine, sur un projet de politique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Tel que prévu, on s'attend à ce que cette politique soit rendue publique cet automne.

2. FONCTIONNEMENT DU COMITÉ

2.1 Membership

Madame Annie Morin invite madame Marie-Chantal Chaurette, chargée de projet à la Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains à se présenter à titre de nouvelle membre du comité. Préoccupée par la question de l'entrepreneuriat féminin, madame Chaurette explique que la chambre de commerce organise des petits déjeuners intitulés *Série Au féminin* et qui sont destinés aux femmes d'affaires de Saint-Hyacinthe. *Sous forme de petits-déjeuners conférences, le comité organisateur propose des rencontres thématiques abordant des sujets actuels du volet personnel ou professionnel de la femme. Le but de ces rencontres est de favoriser les échanges et les contacts entre femmes oeuvrant dans le milieu des affaires, des services professionnels et du secteur agroalimentaire (tiré du site Internet <http://www.chambrecommerce.ca>).* On souhaite la bienvenue à madame Chaurette et on rappelle l'importance de tisser des liens avec les organismes qui ont développé des services qui répondent aux besoins des femmes, et ce, pour tous les secteurs d'activité existants en Montérégie Est.

Par ailleurs, on informe que la directrice générale du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CREM), madame Gisèle Floc'h Rousselle, se retire du comité en raison de son manque de disponibilité. Toutefois, madame Floc'h Rousselle a mandaté madame Kim Cornelissen pour représenter également son organisme. Enfin, Madame Annie Morin souligne que madame Line Robillard, directrice générale de la Société d'aide au développement des collectivités, la SADC de la région d'Acton, a quitté son emploi, et par le fait même, laisse vacant le siège dédié à une représentante de la SADC.

2.2 Dates des rencontres

Madame Annie Morin informe que le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie ont accepté de déléguer une représentante au comité. Toutefois, on demande d'évaluer la possibilité de tenir les rencontres les mardis ou les mercredis afin d'accommoder la représentante du regroupement. À l'unanimité, on accepte cette requête. On convient donc de tenir les rencontres les mercredis. Celles-ci se tiendront les 17 janvier, 21 février, 4 avril, 16 mai et 20 juin 2007 (document 2 en annexe).

3. PLAN D'ACTION FEMMES ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

3.1 Adoption par le comité exécutif et par le conseil d'administration de la CRÉ

Madame Annie Morin informe que le comité exécutif de la CRÉ a adopté le plan d'action Femmes et développement régional le 15 septembre dernier et a recommandé son adoption au conseil d'administration de la séance du 20 octobre. Le plan d'action du comité a été adopté à l'unanimité par le CA lors de cette séance.

3.2 Modifications et ajouts au plan d'action

Madame Annie Morin souligne qu'Emploi-Québec a apporté des modifications au plan d'action. Madame Danielle Guimond, représentante d'Emploi-Québec, explique chacune des modifications apportées. Par ailleurs, madame Morin informe que la représentante de Loisir et Sport Montérégie, madame Marie-Claude Lapointe, a acheminé des propositions d'action en vue d'atteindre l'objectif d'inciter la participation des femmes dans les instances décisionnelles dans le domaine du loisir (particulièrement dans le secteur du sport). Déposées séance tenante, ces propositions d'action sont acceptées à l'unanimité. Tant les modifications d'Emploi-Québec que les propositions d'action de Loisir et Sport Montérégie seront ajoutées au plan d'action.

3.3 Brève présentation de l'organisme Égale-Action

Mesdames Annie Morin et Marie-Claude Lapointe ont rencontré madame Éline Lauzon, directrice générale de l'organisme Égale-Action le 25 octobre dernier. Cet organisme provincial poursuit la mission de promouvoir la participation des femmes de tous âges, en sport et en activité physique et veiller à l'équité de cette participation au Québec. Égale-Action offre une formation intitulée *Leadership au féminin* à toutes les femmes désireuses de partager leurs expériences, de mener une réflexion sur des idées, d'aller chercher de nouvelles connaissances et d'appliquer des techniques précises; une série de deux ateliers sur les communications efficaces et la résolution de conflits. Il met également à la disposition de sa clientèle des services-conseil et organise un gala annuel Femmes d'influence en sport et en activité physique afin de souligner l'apport et l'impact des femmes dans ce domaine (*tiré du site Internet <http://www.egaleaction.com>*).

Conformément au plan d'action et de l'objectif d'inciter la participation des femmes dans les instances décisionnelles dans le domaine du loisir (particulièrement dans le secteur du sport), cette rencontre aura été fort bénéfique pour développer des liens plus étroits avec cet organisme. Suite à ces échanges, Loisir et sport Montérégie compte bien collaborer avec cet organisme pour soutenir leur mission en Montérégie Est.

4. ENTENTE SPÉCIFIQUE FEMMES ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL EN MONTÉRÉGIE EST

4.1 Rencontre de la CRÉ avec le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine ainsi qu'avec le ministère des Affaires municipales et des Régions

Afin d'entamer les démarches en vue de l'élaboration et la négociation d'une entente spécifique Femmes et développement régional, la CRÉ a tenu une rencontre avec le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine ainsi qu'avec le ministère des Affaires municipales et des Régions le 6 octobre dernier. Madame Annie Morin dépose séance tenante le compte rendu de cette rencontre au cours de laquelle on convient à court terme des actions suivantes (document 3 en annexe) :

À COURT TERME (JUSQU'EN MARS 2007)

- Évaluer la possibilité de conclure une entente administrative d'une durée de 12 mois (avril 2007 - mars 2008) dont le leadership sera assumé par la CRÉ Montérégie Est.
- Écrire une lettre aux ministres Carole Thériault et Nathalie Normandeau, respectivement ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine et ministre des Affaires municipales et des Régions, ainsi qu'à leur direction régionale leur signifiant notre volonté de procéder à la signature d'une entente spécifique et les interpellant financièrement à cet effet.
- À partir du plan d'action du comité Femmes et développement régional, identifier les projets particuliers devant être mis en œuvre au cours des prochains mois (à court terme).
- Élaborer un projet d'entente administrative impliquant la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est, le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine et autres ministères visés.
- Négocier avec les ministères visés la mise en œuvre de certains projets particuliers tels que l'organisation et la tenue de la 8^e édition du colloque des élues municipales de la Montérégie avec le ministère des Affaires municipales et des Régions.
- Faire approuver cette entente administrative par le CA de la CRÉ le 15 décembre prochain en remplacement de l'entente spécifique tel que prévu initialement.

À MOYEN TERME (AVRIL-OCTOBRE 2007)

- Élaborer un projet d'entente spécifique triennale en étroite collaboration avec le MFAFC.
- Négocier la mise en œuvre de projets répondant aux objectifs poursuivis par le plan d'action du comité Femmes et développement régional de la Montérégie Est.

À PLUS LONG TERME (NOVEMBRE-MARS 2008)

- Conclure la signature d'une entente spécifique 2008-2011.

4.2 Projet d'entente administrative

Madame Annie Morin présente le contexte et expose les grandes lignes d'un projet d'entente administrative entre la CRÉ Montérégie Est et le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (MFACF). Les membres du comité dénoncent le fait que la CRÉ ne puisse signer une entente spécifique avec le MFACF parce que les orientations en matière de condition féminine du MFACF ne sont pas définies au plan régional, lesquelles seront déterminées d'ici l'automne 2007 d'après la planification 2006-2009 du ministère. On souhaite interpeller le cabinet de la ministre Thériault à cet effet.

4.3 Démarche à venir

Au terme des discussions, on convient de communiquer avec monsieur Arthur Fauteux, président de la CRÉ Montérégie Est afin que celui-ci interpelle la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, madame Carole Thériault lors de la Table Québec-Région, laquelle se tiendra le 3 novembre, afin de la sensibiliser à cette problématique et trouver une solution acceptable pour les deux parties.

5. CLÔTURE

5.1 Varia

Portrait statistique et analyse portant sur la santé du Québec

Madame Louise Gagnon-Lessard informe que l'Institut national de santé publique du Québec a produit un portrait de santé du Québec et de ses régions, lequel dresse le constat que la santé est directement liée aux conditions socio-économiques des communautés. Portrait de santé du Québec et de ses régions 2006 : les analyses – Deuxième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec : <http://www.inspq.qc.ca>. Voir les publications sur le site Internet.

Formation Femmes et développement durable

On convient que madame Kim Cornelissen puisse offrir sa formation portant sur les femmes et le développement durable d'une durée d'une heure lors de la prochaine rencontre.

5.2 Rappel de la date de la prochaine assemblée

La troisième assemblée du comité Femmes et développement régional aura lieu le 2 novembre 2006 à 13h30 dans les locaux du centre communautaire intégré de l'Hôtel de ville de McMasterville situé au 255, boul. Constable.

5.3 Levée de l'assemblée

R-FDR.06/07-11

Il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 15h40.

Adoptée